

Rapport d'activité de l'année 2023 pour l'Assemblée générale ordinaire du 26 mars 2024

Cher adhérents - usagers,

Une fois de plus notre association tient son Assemblée Générale. C'est un moment important pour vous rendre compte de ce qui s'est passé d'un point de vue financier mais aussi sur les activités de l'association.

La fonction de Présidente me confère pour la première fois la responsabilité de présenter le rapport d'activité de notre association. Ce rapport présente l'année 2023 mais j'y aborderai quelques perspectives et objectifs pour l'année 2024 qui vous seront présentés ensuite.

Je reviendrai donc dans ce rapport sur les éléments marquants de cet exercice :

Vie de l'association AUC et fonctionnement du Conseil d'administration.....	1
Les relations institutionnelles	2
Les « Ressources Humaines »	2
La maîtrise budgétaire et tarification.....	2
L'évolution de l'offre et les actions de restauration.....	3
Conclusion	4

Vie de l'association AUC et fonctionnement du Conseil d'administration

Les élections de renouvellement du Conseil d'Administration se sont déroulées le 23 Novembre dernier, conformément au calendrier décidé par le bureau sortant.

Cinq agents de l'IGN se sont déclarés candidats pour 5 postes, ainsi que deux agents de Météo France pour deux postes. Tous les candidats ont donc été élus.

Collège IGN :

Etienne Corre 192 voix
Clémentine Mathey 185 voix
Christophe Roux 193 voix
François Toromanoff 192 voix
Marie Vandenberghe 192 voix

Collège Météo-France :

Claire Chanal 33 voix
Sélim Kébir 32 voix

Le bureau de l'AUC a été renouvelé par un scrutin interne au Conseil d'Administration, comme le prévoient les statuts de l'association. Ont été élu-e-s :

- À la présidence : Clémentine Mathey
- À la vice-présidence : François Toromanoff
- Au secrétariat général : Christophe Roux
- Au secrétariat général adjoint : Etienne Corre
- À la trésorerie : Marion Gaudon
- À la trésorerie adjointe : Benjamin Briant

Les relations institutionnelles

En fin d'année, nous avons signé un avenant prolongeant la convention 2020/2023 d'une année (2024), sans changement notable ni nouveauté, faute de temps pour négocier une convention quadriennale sur la base du fonctionnement d'un RIA, comme proposé par la cheffe de la mission juridique.

Depuis le développement massif du télétravail l'AUC souhaite travailler en relation plus étroite avec les services RH, afin d'estimer mieux la fréquentation du restaurant. Cette collaboration s'est avérée fructueuse une fois avec l'IGN sur la période des vacances de Noël. Nous souhaitons la développer plus, afin de mieux cerner les périodes d'affluence et celle de baisse de fréquentation : pour limiter le gaspillage alimentaire et accroître la satisfaction des usagers. Les années se suivent mais ne se ressemblent plus et chaque aménagement des postes ou du temps de travail a des incidences sur la fréquentation, l'affluence et donc sur les quantités à préparer.

Les « Ressources Humaines »

Le fait marquant de l'année 2023 est l'officialisation du départ du chef gérant M. Apostolski dont le licenciement a été effectif fin décembre 2022 faisant suite à un an et demi très difficile.

Le recrutement d'un nouveau gérant n'a été lancé effectivement qu'en mars, afin de laisser une période de prévenance en cas de litige.

L'intérim de la gestion était assuré par deux salariés et le conseil d'administration dont pour une grande part son président.

M. Grégoire a été embauché durant l'été pour une prise de poste en septembre 2023. Sa période d'essai a été prolongée puis finalement interrompue en février 2024.

Sa présence a permis de mettre en avant des difficultés dans l'organisation opérationnelle des activités en cuisine, et d'autres liées à l'absence d'un poste de « magasinier/économiste/gestionnaire de stock » qui serait bénéfique pour la gestion des achats. Le CA devra se pencher sur la faisabilité d'une telle embauche en 2024.

Il n'y a pas eu d'augmentation des salaires en 2023. La dernière augmentation date de novembre 2022 et n'a concerné que quelques salariés.

Un autre fait majeur ne sera pas sans incidence sur l'AUC : la réforme des retraites contre laquelle les salariés de l'AUC se sont fortement mobilisés : 1^{ère} grève nécessitant la fermeture du restaurant.

Une partie des effectifs est impactée par cette réforme. Certains salariés devront travailler encore un minimum de 4 ans bien que leur poste soit particulièrement pénible. Cela entraîne de fait des arrêts de travail répétés, ayant une incidence sur le fonctionnement de l'équipe et les finances de l'association.

La maîtrise budgétaire et tarification

Notre trésorière vous a déjà exposé l'ensemble des points budgétaires. L'exercice se termine presque à l'équilibre, mais encore en négatif.

Ceci malgré une augmentation du prix du repas payé par les usagers en mars 2023, une très belle année en termes de prestations annexes et une réévaluation de la subvention de fonctionnement régulière et indexée sur l'indice INSEE des prix à la consommation.

Les achats ont été fortement impactés par l'absence du chef gérant. Ainsi la mise en concurrence des fournisseurs n'a plus été conduite pendant la période d'interim, et le recours à de nouveaux circuits de producteurs n'a pas été amélioré. Nous avons tout de même continué nos achats en circuit court sur les lentilles et les pommes de terre pour lesquelles nous avons contractualisé un partenariat sur 5 ans, qui nous protège du risque d'inflation sur cette denrée.

Le coût des denrées n'est bien évidemment pas négligeable dans la difficulté d'équilibre, et nécessitera un ajustement (à la hausse) de la tarification dans les prochaines semaines. Mais on peut aussi entrevoir dans ce bilan financier que la subvention de fonctionnement n'est pas suffisante pour nous permettre de répondre à l'ensemble de nos objectifs, et qu'elle ne couvre pas la totalité des frais de fonctionnement actuels. Ce point devra être particulièrement étudié dans la négociation de la prochaine convention quadriennale (2025/2029).

L'évolution de l'offre et les actions de restauration

L'AUC-IGN avait adopté il y a 2 ans le principe de réduction du nombre d'offres quotidiennes et de leur nature, pour maîtriser les coûts des denrées, et se rapprocher des engagements de la convention et de la loi Egalim : portant le choix à 2 plats principaux par jour.

Ceci a permis à l'AUC de respecter l'obligation de proposer une offre végétarienne quotidienne dès le 1^{er} janvier 2023, en proposant un « parcours végétarien quotidien » en complément de l'offre végétarienne bi-hebdomadaire dans un premier temps (de janvier à octobre). Suite à la formation de tous les salariés de l'AUC à la cuisine végétale (à partir d'octobre), nous proposons aujourd'hui un plat principal végétarien quotidien.

Ce choix nous permet de plus de répondre à une autre obligation : le plan de diversification des protéines. L'alternance de propositions des protéines animales, poisson ou viande, ajoutée à la proposition de protéine végétale quotidienne remplit les objectifs de ce plan de diversification des protéines.

La loi EGALIM ne l'aborde pas et pourtant c'est un enjeu fort que l'équipe s'efforce à respecter : il s'agit de la saisonnalité. De l'entrée au dessert, les propositions tiennent compte de la disponibilité des produits frais et c'est fort appréciable même si cela peut sembler un peu plus difficile notamment en hiver et surtout au début du printemps.

Cette année 2023 a vu la suppression de l'ensemble des contenant en plastique à usage unique, ce qui répond à un engagement EGALIM. Cependant, nous n'avons pas réussi à mettre en place d'offre de remplacement plus vertueuse, pour les boissons essentiellement, et cela représente un axe d'amélioration.

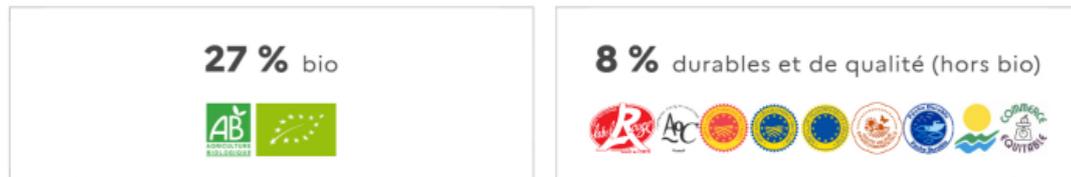
Nous avons réalisé la télédéclaration obligatoire sur la plateforme « macantine » dont je vous livre les chiffres ici :

Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

ASSOCIATION DES USAGERS DE LA CANTINE DE L'INSTITUT
NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET
FORESTIERE

Ψ 400 par jour
📍 Saint-Mandé
🏢 Administration

Qualité de la nourriture en 2023



En 2022, nos produits étaient à 20 % bio et 5 % durables et de qualité (hors bio).

Nos succès

- 🌿 La fréquence minimale des menus végétariens est respectée.
- 🗣️ Votre gestionnaire informe ses convives de toutes ses démarches pour du mieux manger !
- ♻️ La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.

Ces chiffres, légèrement meilleurs que l'an passé ne sont pas satisfaisants. Il existe deux raisons à cela :

- La première est l'absence de gérant, abordée précédemment.
- La seconde tient à la gestion des entrées et sortie de stock mal maîtrisée et qui devra faire l'objet d'une réelle amélioration

Enfin, je tiens à mettre en avant l'offre de la cafeteria, qui satisfait pleinement les usagers, sait se renouveler et proposer des nouveautés toutes très appréciées.

Conclusion

Tous les objectifs ne sont pas totalement atteints et la trésorerie reste fragile, mais nous avons accompli cette année encore quelques belles réussites qui demandent à être consolidées en 2024.

L'équipe de salariés a retrouvé un gérant en fin d'année, et un fonctionnement plus nominal. Ce bref passage qui certes n'a pas été concluant, a apporté un peu de stabilité. Ce sera à Barbara Verlhac embauchée récemment à ce poste d'en finaliser l'organisation afin de répondre aux objectifs qui nous attendent pour 2024 et dont nous vous parlerons à l'issu de ce rapport d'activité avec notre trésorière.

Enfin, l'AUC en tant qu'association a retrouvé cette année un conseil d'administration plus étoffé, et un regain d'attrait de la part des agents de Météo-France puisque ce collège est quasiment complet (3 administrateurs pour 4 postes).

La présidence a changé certes, mais la lignée du conseil d'administration reste la même.

Je souhaite ici remercier Benjamin Briant qui en tant que Président de l'association pendant plus de 10 ans, a su faire prendre les décisions qui ont permis à l'AUC de se transformer, se moderniser et répondre aujourd'hui à la majorité des enjeux qui sont les nôtres. Je salue le dévouement qu'il a eu pour l'association et son investissement sans faille pendant la période dite de COVID. Sans lui (et les salariés de l'AUC bien entendu !) l'AUC n'aurait probablement pas pu se relever.

Benjamin : Merci !

Je vous remercie enfin, vous chers usagers, sans qui l'AUC ne serait pas tout à fait la même., et vais vous laisser la parole pour débattre du bilan présenté.

Et je reprendrai la traditionnelle conclusion de mon prédécesseur : Vive l'AUC-IGN !